

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 33635
Numéro SIREN : 892 399 403
Nom ou dénomination : 3DNext 2

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2021 sous le numéro de dépôt 159791

3DNext 2
Société par actions simplifiée au capital de 10.500.000 €
Siège social : 10 rue Cimarosa – 75116 Paris
892 399 403 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
LE 8 DECEMBRE 2021**

La société Groupe Baelen, société par actions simplifiée au capital de 9.270.820 €, dont le siège social est situé 10, rue Cimarosa – 75116 Paris, ayant pour numéro unique d'identification 484 158 779 R.C.S. Paris (l' « **Associée Unique** »),

Après avoir rappelé ce qui suit :

- (i) il est envisagé de nommer un commissaire aux comptes dont la mission commencerait sur l'exercice social en cours ;
- (ii) l'Associée Unique a eu à sa disposition l'ensemble des documents d'information lui permettant de se prononcer en parfaite connaissance de cause sur les décisions à prendre ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- *Nomination de la société FCN en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

Nomination de la société FCN en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société

L'Associée Unique décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice social en cours, la société FCN, société anonyme au capital de 10.758.176 euros, dont le siège social est situé 160, rue Louis Victor de Broglie – 51430 Bezannes, ayant pour numéro unique d'identification 337 080 089 R.C.S. Reims.

Les fonctions de la société FCN expireront à l'issue de la consultation de l'associée unique ou, en cas de pluralité d'associés, de la consultation de la collectivité des associés, appelée à délibérer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

SECONDE DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

DocuSigned by:

FA462209714048B...

Groupe Baelen
Associée Unique
Représentée par Pierre Baelen